

## Arrêté du 22 octobre 2008

### Relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air

NOR : ECEC0824829A

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,  
Vu l'article L. 113-3 du code de la consommation ;  
Vu les articles R. 111-31 à R. 111-36 du code de l'urbanisme ;  
Vu l'arrêté du 16 mai 1967 relatif aux locations saisonnières en meublé ;  
Vu l'arrêté du 3 décembre 1987 relatif à l'information du consommateur sur les prix ;  
Le Conseil national de la consommation consulté,  
Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Préalablement à la conclusion de toute location d'un hébergement en hôtellerie de plein air et sur la base d'un support écrit, le loueur doit communiquer au preneur éventuel les informations contenues dans l'état descriptif ci-dessous au présent arrêté, précisant la description des lieux loués, leur situation dans la localité et les conditions de location.

**Art. 2.** – Par location saisonnière d'un hébergement en hôtellerie de plein air, on entend toute location d'hébergement située dans un camping, notamment les habitations légères de loisirs et les résidences mobiles de loisirs.

**Art. 3.** – Le directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 octobre 2008  
Pour la ministre et par délégation,  
*Le chef de service,*  
F. AMAND

## Etat descriptif du mobil-home et conditions de location

### 1. Renseignements administratifs

Nom et adresse du camping : CAMPING DE L'AIGRETTE, 22 rue de la Fontaine Aubier, 60350 ATTICHY

N° de téléphone : 03.44.42.15.97

Adresse mél : [contact@campingdelaigrette.com](mailto:contact@campingdelaigrette.com)

Site internet : <http://www.campingdelaigrette.com>

Dates d'ouverture :

- 04 janvier 2016 au 01 janvier 2017 (tente prospecteur, yourte, mobil-home & cottage),
- 25 mars 2016 au 03 octobre 2016 (tipis).

Heures d'arrivée et de départ : 15h00 / 10h00

Catégorie : 3 étoiles

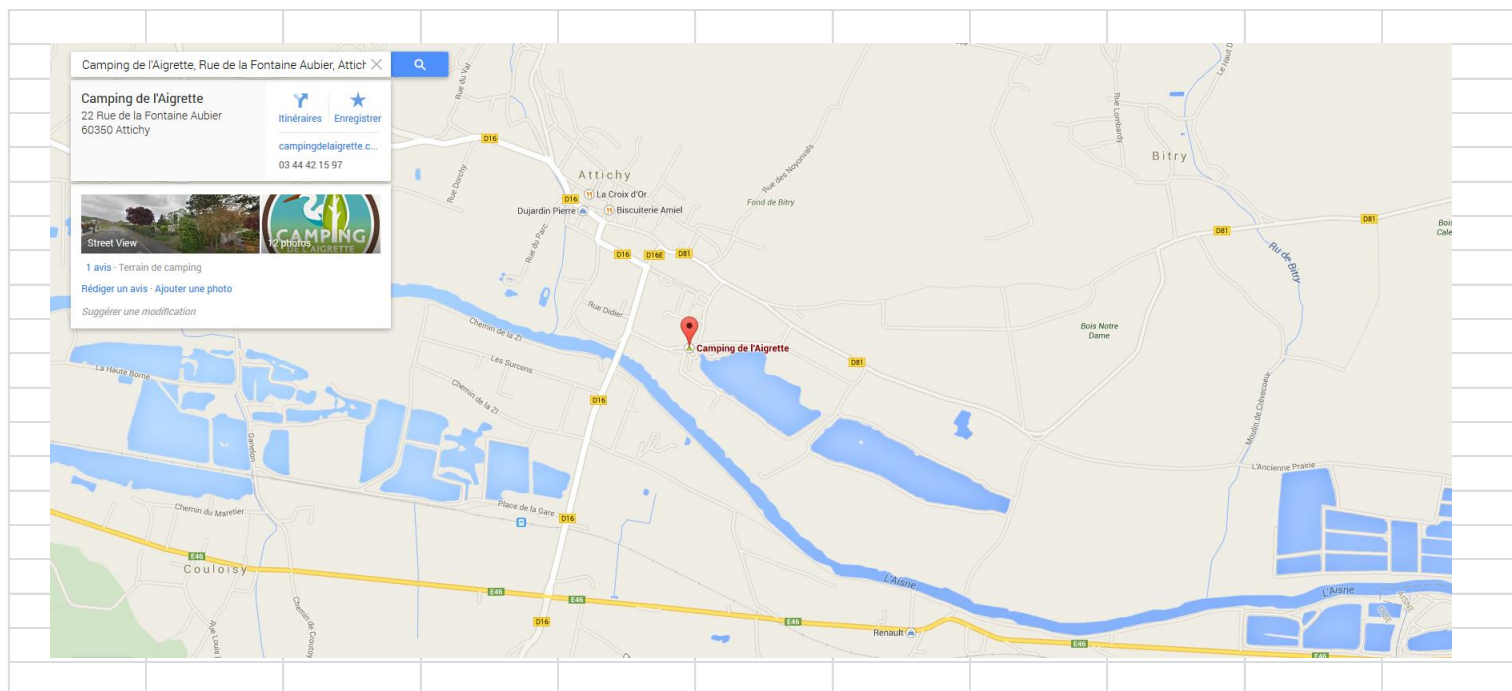
Classement : tourisme pour 51 emplacements

Numéro et date de l'arrêté préfectoral de classement : C60-040766-001 du 06 novembre 2012 délivré par Atout France

Numéro SIRET : 75084076100019

## 2. Renseignements généraux

Situation géographique du camping : 22 novembre 2008 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 12 sur 132



Distance des cours d'eau les plus proches : Etang communal du Mauvais Pas (sur place), rivière l'Aisne (à 500 m.)

Distance de la ville et du village le plus proche : ville de Compiègne à 16 km et village d'Attichy (sur place)

Distance de la gare SNCF la plus proche : Compiègne (18 km)

Distance de la gare routière la plus proche : Attichy (500 m.)

Distance du magasin d'alimentation le plus proche : Vival à Attichy (1 km.)

- Environnement

Caractéristiques locales remarquables : la Villa des Avenues, l'Ancien Moulin à farine, le jardin de la Ferme de Morienvall, l'Eglise du XVI<sup>ème</sup> siècle

Inconvénients de voisinage : aucuns

- Informations pratiques. – Transports locaux

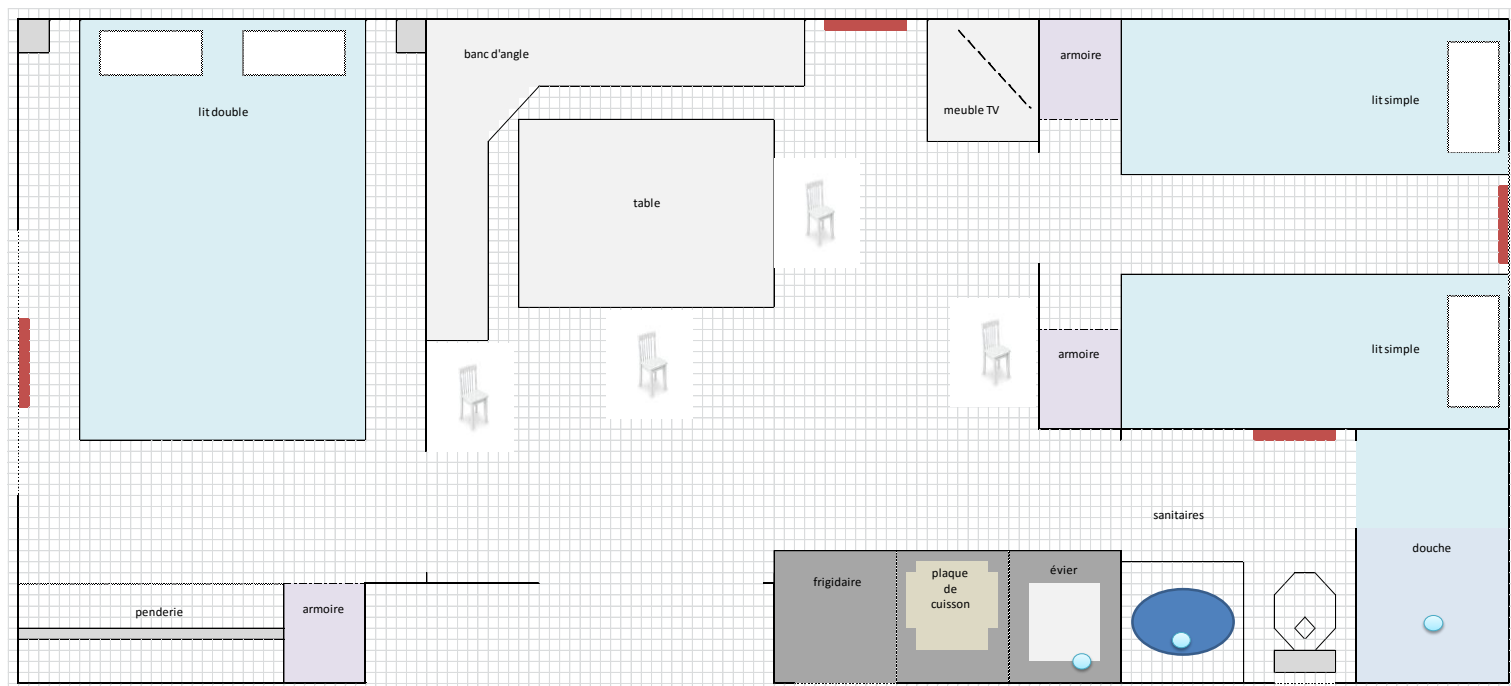
Coordonnées des services de transports locaux : Oise Mobilité au 19 Rue Pierre JACOBY, 60000 BEAUVAIS, Tél. : 0 810 60 00 60, site : [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr)

Equipements communs situés sur le camping :

- Lave-linge : oui
- Salle de repassage : planche et fer à repasser
- Cabine téléphonique : sur le parking public (30 m.)
- Piscine : intercommunale payante (150 m.)
- Aire de jeux pour les enfants : non
- Autres équipements et services : minigolf, table de ping-pong, jeux de raquettes (tennis, badminton, balle d'été), pétanque, city-stade, wifi, location de vélos, vente de cartes postales, de bois, de boissons, de plats à emporter, de glaces, dépôt de boulangerie, recharge d'appareils électriques (téléphones, tablettes, ordinateurs portables...), remise en glace de pain de glace.

### 3. Descriptif de l'hébergement

#### Illustration du plan de l'hébergement à l'échelle 1/34



#### 3.1 Type d'hébergement

Type d'hébergement : Mobil-home « TRAVELLE », modèle « Loistel »

Ancienneté de l'hébergement : Acquis d'occasion en juin 2013 et rénové. Plus de 12 ans.

Superficie de l'hébergement (hors terrasse) : 22.05m<sup>2</sup>

Capacité maximale en nombre de personnes : 4

L'hébergement est accessible aux handicapés : non

L'Hébergement accepte les animaux domestiques : non

Chauffage : électrique par 4 radiateurs muraux

Cuisine : plaque de cuisson au gaz 2 feux

#### 3.2 Descriptif et inventaire

Coin cuisine et salle à manger, deux chambres composées de rangements pouvant accueillir chacune deux personnes. Salle de douche avec WC et lavabo.

##### 3.2.1 Espace de vie

La cuisine / salle à manger comporte une table en bois recouverte d'une nappe plastifiée avec banquette d'angle en bois ainsi que de deux chaises. Disposition de coussins et d'assises de chaises à couleurs variées et de six sets de table. Un plafonnier, une horloge, un téléviseur et récepteur satellite avec 2 télécommandes, un tapis d'entrée, un store vénitien et rideaux sur support de tringle en fer forgé embellissent l'entrée, murs et plafond. Le mobilier comporte un meuble avec tablette T.V., un meuble à micro-ondes et un plan de travail avec évier, de deux plaques feux à gaz. L'électroménager est composé d'un frigidaire avec un compartiment fraiseur, d'un

micro-ondes avec son plateau tournant en verre, sa cloche et sa grille, d'une cafetière avec filtre permanent et verseuse, d'une bouilloire. L'équipement de vaisselle est la suivante : un égouttoir vaisselle - une passoire - deux plats en pyrex - un saladier - une cocotte en fonte - un couteau à viande - un bac à couverts en plastique - par quantité de six : verres, assiettes plates, creuses et à dessert, bols, tasses, couteaux, fourchettes, cuillères à café, cuillères à soupe - une planche à découper - deux maniques et un gant - un éplucheur - un décapsuleur / tire-bouchons - un ouvre-boites - quatre spatules - un ensemble « Téfal » se composant de deux poêles, une casserole, une sauteuse, une poignée preneuse, deux couvercles - trois casseroles - une grille anti-projections.

### 3.2.2 Espace sanitaires

La salle d'eau comporte un meuble avec vasque encastrée et sa robinetterie, un W.C. broyeur chimique, une douche, un radiateur sèche-serviettes, une applique murale, un miroir avec une rampe d'éclairage et deux prises électriques, un tapis de douche, une poubelle, un dérouleur à papier toilette et une brosse à W.C.

### 3.2.3 Espace couchage

#### L'espace couchage offre :

- ✓ une première chambre comprenant un lit double (140 X 190) avec alèse, couette, sous-taies et oreillers (possibilité de location du linge de literie), un plafonnier, deux lampes de chevet rouges, deux prises électriques, une tête de lit coordonnée avec les rideaux et tringles en fer forgée, une penderie avec quatre cintres et trois panières à linge, une armoire recevant le tableau électrique et les ustensiles de ménage (un balai, une pelle à poussière avec sa balayette, un seau à essorer et un balai à franges), un étendoir, deux cadres décoratifs rouge et gris.
- ✓ une deuxième chambre comprenant deux lits simples (70 X 190) avec alèses, couettes, sous-taies et oreillers (possibilité de location du linge de literie), un plafonnier, deux lampes de chevet rouges, deux prises électriques, deux penderies avec huit cintres et deux panières à linge, une tringle recevant un rideau, deux cadres décoratifs rouge et gris.

### 3.2.4 Espace extérieur

Un tapis extérieur - une poubelle - un salon de jardin est à la disposition des convives avec une table ovale et de quatre chaises.

## 4. Tarifs et modalités des locations

L'accessibilité se fait à partir de 15h00. Les clients doivent libérer le locatif avant 10h00.

Frais de réservation et assurance annulation : aucun.

1 place de parking réservée sur l'emplacement même du mobil-home.

Un acompte de 25 % est nécessaire à la réservation.

Une copie de la carte d'identité sera archivée ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 € sera réclamé et restitué en fin de séjour.

Les taxes de séjour sont en supplément (0€40 / nuit / personne de 18 ans et +).

Restrictions diverses : Interdiction de fumer dans le mobil-home, les animaux sont interdits dans le locatif. Interdiction d'installer un hébergement supplémentaire.

<b>Tarifs en €</b> <b>(début du séjour à 15:00 / fin du séjour à 10:00)</b> <b>taxe de séjour : + 0,40 € / personne de 18 ans et +</b>	basse saison	haute saison	basse saison
	du 04/01 au 24/06	du 25/06 au 29/08	du 30/08 au 01/01/2017
<b>nuitée (ajouter le forfait ménage obligatoire en fin de séjour)</b>	60,00	80,00	60,00
<b>formule 4 nuitées dont 1 nuitée offerte</b>	180,00	240,00	180,00
<b>formule 7 nuitées dont 3 nuitées offertes</b>	240,00	320,00	240,00
<b>location complète de draps par lit</b>	5,00	5,00	5,00
<b>location de linge de toilette (1 serviette de bain, 1 serviette de toilette)</b>	2,00	2,00	2,00
<b>forfait ménage obligatoire</b>	30,00	30,00	30,00

## 5. Règles de fonctionnement

### 5.1 A votre arrivée sur le camping

Il vous a été demandé de remplir les formalités administratives et de régler par avance votre séjour. Un état type descriptif des locations et leurs conditions est disponible à la réception du camping ainsi qu'à l'intérieur du mobil-home.

### 5.2 Lors de la réception

Il est de votre responsabilité de faire un état des lieux lors de votre installation à l'aide de la fiche d'inventaire. Toute remarque relative à ce dernier est à informer à la réception dans l'heure qui suit la remise des clés. Toute contestation lors de votre départ ne pourra être prise en compte.

### 5.3 Pendant votre séjour

Tout dysfonctionnement est à signaler à la réception. Il est interdit de fumer à l'intérieur de ce dernier. Les animaux sont proscrits dans les locatifs.

### 5.4 Lors de votre départ

Un état des lieux sera effectué avec un responsable du camping ; tout objet manquant ou détérioré vous sera facturé (fiche « prix du mobilier »). Vous devrez rendre le mobil-home dans le même état qu'il vous a été confié, c'est-à-dire propre ; si ce n'était pas le cas, un supplément pour le ménage de 50.00 € vous sera facturé en sus du « forfait ménage ».

### 5.5 Divers

Tout séjour entamé est dû. Chaque réservation est accompagnée d'un acompte de 25 %, si l'annulation intervient plus de 30 jours avant la date prévue de l'arrivée, l'acompte est facturé. Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue de l'arrivée, 100 % du montant total de votre séjour est facturé. Un dépôt de garantie de 300 € est demandé à l'arrivée, il n'est pas encaissé et est restitué à la fin du séjour si aucun dommage n'est constaté. Dans le cas contraire, celui-ci servira à payer les dégâts recensés.